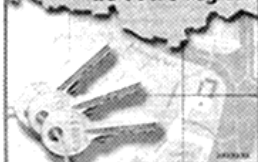


Dans ces pages,
TOUTES les annonces
IMMOBILIÈRES
de votre région



Supplément gratuit
au journal La Capitale

sudpresse

VENDREDI 8
AVRIL 2005

La Capitale

Immo

QUESTION DE QUALITÉ DE VIE

Isoler sa maison de la pollution sonore

Des plus en plus, la construction prend les nuisances sonores en compte. Et chez vous?

Une zone urbaine, un lotissement situé près d'un aéroport peuvent être la base de bien des maux. Entre le seuil auditif en dessous duquel l'oreille humaine ne perçoit rien et le seuil de la douleur, l'échelle est longue.

Le bruit peut se classer en deux catégories qui se distinguent par l'origine du son et son mode de transmission. Il y a tout d'abord les bruits "aériens", transmis par l'air à travers les ouvertures et les parois: aboiements, cris, sirènes, moteurs, bruits provenant de chez le voisin... Puis il y a les bruits transmis indirectement par les murs, par la structure même de l'édifice: claquement de portes, vibrations d'une machine à laver, d'une chaudière...

Les ondes sonores, quelle que soit leur origine, sont absorbées plus ou moins efficacement par les obstacles qu'elles rencontrent. Mais elles peuvent aussi les traverser, voire "ricocher" dessus.

Plusieurs solutions...

Architectes et entrepreneurs ont depuis longtemps intégré le confort sonore dans le schéma de construction. La réduction du bruit est un problème qui est de plus en plus pris en compte. Lorsqu'on décide de bâtir, il est possible de prévoir un ensemble de paramètres pour éviter un surplus de décibels. La situation de l'édifice a son importance, bien sûr, mais ce n'est pas tout: la conception de l'espace et les matériaux utilisés sont évidemment des points prépondérants.

Mais nous ne sommes pas tous des maîtres d'ouvrage. Que faire lorsqu'on vient d'acheter ou de louer une ancienne maison, un appartement dont l'isolation acoustique n'est pas des meilleures?

Deux solutions s'offrent aux occupants: les grandes manœuvres, mais alors, à moins d'être un homme de métier, c'est aux professionnels qu'il faudra s'adresser, ou l'option "bricolage", moins onéreuse. Dans un cas comme dans

l'autre, quelques conseils utiles. L'isolation acoustique concerne une infinité d'éléments de votre maison. Un trou de serrure peut déjà être une source d'inconfort. Mais ce n'est pas le plus important.

Pour se protéger des nuisances extérieures, un vitrage adapté est une bonne arme. Aujourd'hui, il existe des produits spécialement conçus pour lutter contre le bruit: il s'agit de vitres composées de deux feuilles d'épaisseur différente entre lesquelles on emprisonne un gaz phonique. Résultat, selon les professionnels: une réduction de bruit qui peut aller jusqu'à 52 décibels (le dB ou décibel est l'unité de mesure de l'intensité sonore) ce qui représente une très nette amélioration. Au bord d'une autoroute, la moyenne est de + 80 dB! Ceci dit, il n'existe pas de solution miracle: le vitrage a son importance mais les châssis aussi. Si ces derniers ne sont pas isolants, l'avantage procuré par votre vitrage sera moindre. Pour info, les châssis en PVC sont très efficaces. À côté des vitres, il y a aussi les cloisons qui peuvent faire obstacle aux bruits internes. Si vous décidez d'en poser chez vous, pensez au problème du "pont phonique". Imaginons une cloison qui, en son sommet, rejoint un faux plafond. La cloison devra traverser celui-ci pour se fixer au "vrai plafond", sans quoi, les sons feront du saute-mouton et passeront dans la pièce à côté.

De plus, une cloison efficace contre le bruit doit idéalement être double et chacun des côtés doit reposer sur une ossature tout à fait indépendante. Un simple élément métallique mis en contact avec ces structures peut en effet servir de conducteur sonore. Enfin, les magasins d'articles de bricolage vendent des isolants sonores, ce qui ne peut que contribuer à un meilleur résultat.

Autre source de nuisances à l'intérieur même de vos murs: les machines à laver. Celles-ci devront, dans la mesure du possible, se trouver dans un local secondaire, isolé des autres pièces. Puis, la machine doit reposer sur une dalle flottante. La surface sur laquelle repose l'engin est séparée du reste du sol par une matière isolante.



De plus en plus, les nouvelles constructions sont protégées contre le bruit. Il y a toujours moyen d'agir. © P. H. C.

Ainsi, les vibrations ne seront pas "communiquées" au reste de la structure, l'isolant jouant le rôle d'un amortisseur. Le principe est en quelque sorte identique pour ce qui est des canalisations. Celles-ci sont soutenues par des "colliers antivibratiles" et des fourreaux en plastique. Gain de dB: 1 à 2.

Pour ce qui est du plancher, il est nécessaire de placer de l'isolant en dessous. En l'absence de celui-ci, songez à recouvrir votre sol de moquette, elle aussi absorbante. Par ailleurs, et sans considération d'ordre esthétique, tissus, mousse, moquette et... plantes vertes sont des éléments qui réduisent

les nuisances. Ce n'est pas pour rien que les murs des studios d'enregistrement sont recouverts d'une épaisse couche de mousse en forme de cônes. A contrario, carrelage, pierre, béton et métal réfléchissent les sons jusqu'à vos tympans. ■■

PHILIPPE CANDALE

COMBATTRE L'INCONFORT

Les pros de l'acoustique sont rares

Les personnes confrontées aux nuisances sonores ont toutes les peines du monde à trouver un spécialiste susceptible d'atténuer leur inconfort. Il existe cependant quelques rares professionnels de l'acoustique qui disposent de techniques et d'expérience pour y remédier.

"Il n'existe pas de panacée universelle," souligne le gérant de dB Mute. "Notre politique de travail est de réduire au minimum les frais d'étude ou de mesures de bruit pour diriger au mieux un budget vers la mise en œuvre de dispositifs d'insonorisation... On constate toutefois que nous sommes trop rarement sollicités par les architectes ou entrepreneurs en bâtiment."

C'est d'autant plus dommage que l'on peut anticiper, dès la concep-

tion d'une nouvelle construction ou avant une rénovation, la plupart des causes d'inconfort acoustique: sous-plancher flottant pour l'isolation des impacts et des pas (épaisseur 20mm, +/ 25 à 40€/m²), contre-cloisons acoustiques pour renforcer l'isolement d'un mur mitoyen (épaisseur 60mm, +/ 85 à 100 €/m²), coffrage isolant autour de conduites d'eau, etc. Une intervention a posteriori, en revanche, coûte plus chère et contraint aussi à répéter les travaux de finition, de peinture et de décoration.

Dans le registre de problèmes dans la construction, il vaut souvent mieux faire appel au spécialiste qui, sur place, pourra caractériser au plus juste un type de bruit et adapter la ou les solutions techniques. Cependant, il existe toute une gamme de solutions en kit et



S'isoler du bruit: possible! © P. H. C.

de panneaux de correction acoustique qui conviennent pour traiter certaines situations sonores, et qu'un "bricoleur moyen" pourra facilement mettre en œuvre pour un budget les 30€ le m². ■■

À NOTER: Info: dB Mute
tél 02/538.63.10 ou www.dbmute.be